

**Séance d'information virtuelle sur les travaux de construction d'empilage à la gare
Osgoode
PROCÈS-VERBAL**

Le 24 avril 2024
de 19 h à 20 h

PRÉSENTATEURS :

- Ross Andersen, Metrolinx
- James Francis, Metrolinx
- Francisco Metcalf, OTG
- Sara Segten, OTG
- Juan Mendez Preciado, OTG

APERÇU :

Le 24 avril 2024, Metrolinx a organisé une séance d'information virtuelle au sujet des travaux d'empilage à mener à Osgoode, et ce, en partenariat avec le groupe de transport en commun de l'Ontario (OTG). Au cours de la séance, Metrolinx et OTG ont fourni un aperçu de la future gare de la ligne Ontario Osgoode et ont partagé des mises à jour sur les travaux de construction d'empilage à venir.

Les participants ont été invités à contribuer au Slido pour poser anonymement leurs questions pendant la présentation, et les personnes inscrites à la séance ont eu l'occasion de lever la main et de poser des questions en temps réel après la présentation.

La séance portait sur les répercussions possibles des travaux sur la collectivité, comme le bruit et les vibrations, la présence d'équipements de travaux de construction sur place et l'augmentation du trafic routier. Metrolinx et OTG

ont rassuré les parties prenantes quant aux mesures mises en œuvre pour atténuer ces répercussions, y compris la surveillance de la qualité de l'air, ainsi que la surveillance du bruit et des vibrations, le stockage sur site, la gestion des débris et les stratégies visant à réduire au minimum le bruit et l'effet des vibrations.

QUESTIONS :

- **Quelles sont les procédures en place pour les édifices patrimoniaux situés à proximité des chantiers de construction, en particulier l'utilisation de moniteurs de vibrations?**
 - **OTG** a expliqué que les moniteurs de vibrations sont placés à l'intérieur des zones d'influence, telles que définies pour chaque étape des travaux de construction du projet. Le seuil d'évaluation de la zone d'influence est plus strict pour les bâtiments/structures patrimoniaux, car ils peuvent être plus sensibles aux vibrations que les bâtiments/structures non patrimoniaux. Pour les bâtiments situés à l'extérieur de la zone d'influence, les dispositifs de surveillance à l'intérieur de la zone détecteraient les vibrations avant d'atteindre les bâtiments situés à l'extérieur de la zone. Les activités du projet sont planifiées et gérées avec soin, de façon à ce que les niveaux de vibration soient contrôlés dans les limites établies.

- **Les travaux de construction seront-ils interrompus ou diminueront-ils en intensité pendant les représentations de l'opéra, en raison de la proximité de celui-ci avec la gare?**
 - **Metrolinx** a vérifié que la construction du Four Seasons Center for the Performing Arts est conçue pour supporter les bruits extérieurs et dispose d'un système d'insonorisation exceptionnel. Ils ont également mentionné que des mesures de surveillance active seraient en place dans la zone d'influence.
- **Combien de camions sont attendus sur la route pendant le processus d'empilage?**
 - **OTG** indique que le nombre de camions dépend de la production et que le nombre maximal estimé est d'environ 12 camions par jour.
- **Pourquoi les travaux du site Sud commencent-ils avant ceux du côté Nord?**
 - **OTG** fait remarquer que cette séquence de travaux fait partie des plans de travaux de construction et du calendrier du projet pour l'exécution de la ligne Ontario.
- **Qui est l'organisme ou l'autorité municipale/provinciale responsable de la surveillance du niveau de conformité des vibrations et du bruit, ou le nettoyage des débris et des saletés qui accompagnent habituellement les projets de travaux de construction de cette ampleur? De même, les résidents de ces différentes zones d'influence ont-ils des conditions de site enregistrées avant le début des travaux d'empilage? Et quel recours auront les résidents si les vibrations causent des dommages internes à nos propriétés?**
 - **Metrolinx** indique que le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs est l'autorité provinciale responsable de la conformité des niveaux de vibrations et de bruit, ainsi que des conditions environnementales générales du site. Metrolinx fait remarquer que les propriétés situées dans la zone d'influence font l'objet d'évaluations préalables aux travaux de construction si le propriétaire est disposé à en fournir l'accès. Metrolinx dit sa fierté à pouvoir maintenir des chantiers de construction propres et sécuritaires, mais fait remarquer que, si les membres du public ont des préoccupations à partager, il y a un numéro de téléphone qu'ils peuvent joindre 24 h/24, 7 j/7 pour communiquer avec l'équipe de la Ligne Ontario en tout temps (416-202-5100) ou l'adresse courriel (ontarioline@metrolinx.com).
 - **Metrolinx** fait remarquer que les résidents peuvent signaler toute préoccupation à la Ligne Ontario 24 h/24, 7 j/7 au numéro de téléphone (416-202-5100) ou par courriel (ontarioline@metrolinx.com). S'il y a des préoccupations concernant des dommages ou des réparations qui doivent être entrepris, le service des réclamations de Metrolinx s'occupera de ces problèmes dans les plus brefs délais.
- **Quelles sont les heures prévues pour les opérations près du 215, rue Queen O, étant donné que cela a trait au bruit, à la poussière et aux travaux de construction entrepris la fin de semaine?**
 - **OTG** fait remarquer que les travaux dans l'axe sud sont prévus de 7 h à 19 h en semaine, avec des travaux supplémentaires occasionnels la fin de semaine. **Metrolinx** a également indiqué que les résidents peuvent signaler toute préoccupation à la Ligne Ontario 24 h/24, 7 j/7 au numéro de téléphone (416-202-5100) ou par courriel (ontarioline@metrolinx.com).
- **Veuillez débattre de la conception moderne de la structure pour cette gare, compte tenu des bâtiments historiques environnants. Elle se trouve juste en face d'un bâtiment historique construit en 1829 et achevé en 1832. La clôture en fer forgé est magnifique.**

- **Metrolinx** fait remarquer que la conception et la construction du bâtiment de la gare sont assujetties à l'approche approfondie de la préservation du patrimoine, que l'organisation a adoptée ces dernières années à la gare Osgoode. Étant donné l'importance patrimoniale provinciale d'Osgoode Hall, Metrolinx a demandé l'approbation du ministre du Patrimoine provincial pour la construction de l'entrée Nord-Est de la gare. L'une des conditions posées par le ministre était de concevoir l'entrée de la gare de façon à ce qu'elle soit peu envahissante visuellement, avec certaines exigences particulières, notamment l'utilisation d'un profil de construction bas et d'un toit plat pour réduire les répercussions sur les vues panoramiques, l'utilisation de matériaux en verre pour les mêmes raisons, et une conception qui est visuellement compatible avec la propriété patrimoniale provinciale adjacente (Osgoode Hall).
- **Metrolinx** souligne que le design moderne de la gare présenté dans les rendus est adapté pour répondre à ces critères et préserver l'importance patrimoniale du site. Metrolinx convient que les clôtures patrimoniales méritent d'être appréciées et prévoit que les passagers de la ligne Ontario qui emprunteront cette gare auront l'occasion d'apprécier le riche patrimoine de notre ville lors de leurs déplacements.
- **Y aura-t-il des portes automatiques installées le long des quais?**
 - **Metrolinx** s'est assuré que les portes palières du quai à la gare fonctionneront automatiquement, et tous les trains seront entièrement automatisés pour empêcher l'entrée des passagers au niveau de la voie.
- **Pouvez-vous me renseigner sur les tarifs entre la ligne Ontario et les autres lignes de transport en commun?**
 - **Metrolinx** a confirmé que le système serait unifié par un système tarifaire unique, permettant aux usagers de passer d'une option de transport à l'autre sans heurts.
 - **Metrolinx** a ajouté que la correspondance entre les lignes serait fluide et qu'un système intégré sera inclus pour les transferts, ce qui s'aligne sur le système de tarif unique existant.
- **L'équipe utilisera-t-elle le seuil patrimonial pour la surveillance immédiate des vibrations autour des bâtiments patrimoniaux, compte tenu des différences de seuils entre les nouvelles structures et les structures patrimoniales? De plus, pouvez-vous partager des renseignements sur la façon dont la collectivité serait informée en cas de changements survenus dans la zone d'influence?**
 - Les seuils patrimoniaux de vibration confirmés par **Metrolinx** sont utilisés pour les structures patrimoniales et la zone d'influence est confirmée à chaque étape des travaux de construction.
- **Qu'en est-il de l'impact des travaux de construction sur les petites entreprises?**
 - **Metrolinx** a indiqué que des efforts importants ont été déployés pour réduire au minimum les répercussions causées par le projet, à partir de la phase de planification, et que, même si certains effets sont inévitables, l'équipe travaille en étroite collaboration avec les propriétaires fonciers pour en minimiser les conséquences.